

AUTORISATION DE FIXATION ET D'EXPLOITATION D'IMAGE(S)

Madame, Monsieur,

A chaque rentrée scolaire, il est indispensable d'éditer votre carte multiservices (*) qui, outre les différents services qu'elle propose tels que les paiements aux services de restauration du CROUS, les emprunts dans les bibliothèques universitaires de la région, est à la fois votre carte étudiant et votre carte d'accès dans l'établissement. L'édition de cette carte nécessite de vous prendre en photographie, cette dernière figurant sur votre carte pour permettre votre identification.

Cette photographie est également utile pour constituer un trombinoscope où figurent les photographies de chaque élève. Ce trombinoscope est accessible sur le site intranet de l'école ou est imprimé en format papier. Il n'est utilisé qu'à des fins liées à la scolarité des élèves.

Par ailleurs, la vie de l'école va vous amener durant l'année scolaire à être éventuellement photographié dans le cadre des activités scolaires ou étudiantes de l'ENSAIT. L'établissement s'engage à n'utiliser ces images qu'à des fins de promotion de l'ENSAIT (site internet, plaquettes de communication, téléviseurs internes...).

C'est pourquoi l'ENSAIT vous demande l'autorisation de capter et de fixer votre image d'une part afin de réaliser votre carte multiservice* ainsi que le trombinoscope des étudiants, d'autre part, à des fins de promotion de l'ENSAIT.

Le Directeur de l'ENSAIT
Eric DEVAUX

() Les informations recueillies en vue de l'édition de la carte multiservices font l'objet d'un traitement informatique. Le destinataire des données est l'ENSAIT. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service de scolarité de l'ENSAIT 2 allée Louise et Victor Champier BP 30329 59056 ROUBAIX Cedex 1.*

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous êtes néanmoins informé que ce traitement des données présente un caractère obligatoire pour l'édition de la carte multiservices. Version 2019-2020